

Robert Morin
président

Anjou, le 30 septembre 1998

Madame Francine Schoeb, présidente
Comité d'orientation de la formation
du personnel enseignant
150, boul. René-Lévesque Est, 15e étage
QUÉBEC (Québec)
G1R 5W8

Madame,

La présente a pour but de donner suite à votre lettre du 5 juin dernier relative à la démarche de consultation de votre Comité sur la formation du personnel enseignant dans le contexte de la réforme de l'éducation au Québec.

Tout d'abord, nous avons été fort surpris que la Ministre de l'Éducation songe déjà à modifier le contenu de la formation du personnel enseignant. En effet, les consultations effectuées à ce sujet depuis quelques années ont été majeures et parfois assez laborieuses; les consensus établis entre les représentants des enseignants, des universités, des administrations scolaires et du Ministère ont souvent été difficiles à réaliser; et les résultats de ces nouvelles orientations commencent à peine à se manifester avec les premières cohortes d'étudiants qui terminent leur cours. Nous sommes de ceux qui croient encore, jusqu'à preuve du contraire, que les changements apportés au contenu de la formation du personnel enseignant ainsi que les possibilités d'ajustements offertes par les dispositions traitant des " orientations générales ", des " principes directeurs " et des " compétences professionnelles attendues " permettent déjà beaucoup de latitude d'adaptation au changement.

... 2

Compte tenu de ces réflexions premières, nous avons ensuite abordé vos questions en vue de faire le point sur ce dossier. Les commentaires qui suivent sont donc formulés principalement à partir de nos observations de la réalité vécue avec des stagiaires ou avec des nouveaux diplômés et visent surtout à partager avec votre Comité ces expériences indicatives de besoins sérieux à satisfaire.

Il nous apparaît fondamental d'insister, dans un premier temps, pour que l'élève du primaire et du secondaire soit systématiquement au centre des préoccupations de formation et des contenus abordés. Si cette dimension dépasse l'abstraction des principes et s'inscrit dans la réalité, cela devrait donner des résultats comme ceux-ci : l'enseignant est plus attentif à ses élèves qu'à sa matière, il est particulièrement sensible aux réalités sociales et familiales vécues dans son milieu, il est habilité à aborder et à régler des problèmes de comportement... Le point de départ d'un tel " focus " doit être, selon nous, une préoccupation partagée et entretenue par les professeurs d'université eux-mêmes.

Une deuxième dimension qui nous apparaît très importante est issue de la réforme des programmes et concerne les compétences transversales ainsi que leur intégration dans la pratique enseignante. Le défi de la formation réside ici dans l'intégration des principes à la réalité. En peu de mots, il s'agit d'une tâche et d'une responsabilité prometteuses de première importance qu'il faudra suivre de près.

En ce qui a trait aux outils et aux moyens d'action à caractère pédagogique, nous désirons revenir sur trois éléments principaux : la gestion de classe, la planification de l'enseignement à partir de la connaissance des programmes et l'évaluation des apprentissages, particulièrement l'évaluation formative. Même s'il n'y avait pas de réforme en cours, ces trois incontournables seraient en carence au niveau des besoins de formation; nous croyons qu'il y a là de grands progrès à réaliser avec les futurs et les nouveaux enseignants. Comme valeur ajoutée, nous croyons également qu'il faudrait faire un plus grand effort pour intégrer les technologies de l'information et de la communication à ces trois préoccupations de façon à profiter au maximum des applications pédagogiques de l'ordinateur et de l'évolution en ce domaine.

Quatrièmement, nous voulons insister sur l'importance à accorder à la formation continue des enseignants. En effet, nous sommes fort conscients que le tronc de formation initiale n'est pas élastique jusqu'à l'infini et qu'il y a lieu d'établir des priorités à rencontrer durant ces quatre années; ce que font les programmes actuels. Toutefois, par le biais des " compétences professionnelles attendues ", il y a lieu de prévoir une

complémentarité planifiée entre la formation initiale et la formation continue. L'université en est sans doute le point de départ mais la marge de manoeuvre dévolue aux équipes-écoles, avec la Loi 180, devrait en être une extension intéressante et rentable.

Enfin, une dimension que nous avons effleurée à l'occasion dans nos considérations précédentes mérite que l'on s'y arrête un peu : il s'agit du rôle et de l'action de l'université. En ce domaine, quatre points retiennent notre attention et pourraient, à notre avis, être améliorés : le processus de sélection des candidats, en ce qui a trait à leurs valeurs et à leurs aptitudes à l'enseignement; le rôle et la responsabilité attribués aux directeurs d'école, en formation pratique, par rapport aux maîtres associés et par rapport aux stagiaires; le fait, pour l'université, de garder trop longtemps en formation des personnes qui n'ont pas les aptitudes nécessaires pour enseigner; le manque de professeurs d'université qui ne possèdent pas (suffisamment) de connaissance pratique du milieu scolaire et de ses réalités.

Voilà où nous ont conduits vos questions que nous n'avons pu traiter séparément comme vous le suggériez dans votre lettre de juin dernier. Nos réflexions sommaires s'inspirent largement d'expériences vécues par nos membres et d'échanges qu'ils ont parfois entre eux à ce sujet.

Espérant ces considérations utiles à la réalisation de votre mandat, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Le président

Robert Morin